

AR PREFECTURE

006-210600110-20191205-05-DE
Reçu le 12/12/2019



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05 – BUDGET COMMUNAL – REGULARISATION AMORTISSEMENTS
COMPTES 28041411 ET 28041482

Séance Publique Ordinaire du 5 DECEMBRE 2019
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carolle LEBRUN,

PROCURATIONS : Mme Evelyne BOICHOT à Mme Yvette RODA, Mme Cécile GARBATINI à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Flora DOIN à Mme Carolle LEBRUN,

ABSENT EXCUSE : M. Bernard MACCARIO,

ABSENTS : M. Jean-Elie PUCCI, Mme Sophie REID.

QUORUM : 13

PRESENTS : 18

VOTANTS : 21

Secrétaire : Mme Arzu-Marie PANIZZI

Date de convocation de séance : 28 novembre 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20191205-05-DE
Reçu le 12/12/2019

VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019



V - BUDGET COMMUNAL - REGULARISATION AMORTISSEMENTS COMPTES
28041411 ET 28041482

M. Claude CALIMAR, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

« Des amortissements ont été pratiqués sur les comptes 28041411 et 28041482 alors même qu'il n'y a pas de compte d'immobilisations correspondant dans l'état d'actif.

Il faut donc régulariser ces opérations en autorisant le comptable à procéder aux écritures « d'ordre non budgétaire » comme suit :

- Débit du compte 28041411 pour 25 000 €
- Débit du compte 28041482 pour 5 000 €

- Par un crédit au compte 1068 de 30 000 €. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Adopte la proposition de son rapporteur.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX